



Demande de subvention MPR Maison BBC

Maîtrise d'œuvre et Travaux

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

M. Mme M.et Mme MM. Mmes

Nom(s) et Prénom(s) du demandeur

Adresse

Code Postal Commune

N° tel Mail

Nom(s) et Prénom(s) du co-demandeur (le cas échéant)

Adresse (si différente)

Code Postal Commune

N° tel Mail

Si Personne Morale :

Nom :

N° SIRET :

Pour tout type de demandeur, préciser pour le foyer fiscal :

Nombre de personnes :

MAISON CONCERNÉE PAR LE PROJET

Adresse (si différente)

Code Postal Commune

Année d'achèvement de la maison

LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – PHASE ÉTUDE ET TRAVAUX

Coût de la mission (qui figure dans le devis) € TTC

BOUQUET DE TRAVAUX ÉTUDIÉ PAR LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Recherche du label Rénovation Maison BBC 2024 (ou labels ultérieurs) oui, projet BBC non, projet rénovation performante

Coût prévisionnel des travaux selon l'audit € TTC

Bilan énergétique du logement selon l'audit :	AVANT TRAVAUX PROJETÉS	APRÈS TRAVAUX PROJETÉS	GAIN ÉNERGÉTIQUE PRÉVISIONNEL
Consommation d'énergie en kWh EP/m²/an			%
Émissions de CO2 en kgeq CO2/m²/an			sans objet

Objectif d'intégration de 100 % de matériaux biosourcés pour l'isolation des parois opaques oui non

Coûts prévisionnels complémentaires :

- tests d'étanchéité € TTC
 - certification € TTC
 - autres : préciser € TTC
 - autres : préciser € TTC

Financements prévisionnels mobilisés (hors aide Mon Projet Rénov) :

- Ma Prime Rénov de l'Anah €
 - CEE €
 - autres : préciser €
 - autres : préciser €

PIÈCES A FOURNIR

FORMULAIRE ET ENGAGEMENTS A CONSERVER PAR LE DEMANDEUR ET LE MAÎTRE D'ŒUVRE

Et à transmettre en scan à Nantes Métropole avec les pièces justificatives suivantes :

- Présente demande de subvention complétée et cosignée par le demandeur et le maître d'œuvre
- Devis / offre du maître d'œuvre
- Rapport d'audit énergétique (sauf s'il est inclus dans la mission de maîtrise d'œuvre > devra en ce cas figurer dans le devis)
- Justificatif d'identité des membres du foyer fiscal des demandeurs en un seul fichier (carte d'identité, livret de famille, passeport, ou justificatif d'identité numérique avec <https://france-identite.gouv.fr/>)
- Avis d'imposition de chaque membre du foyer fiscal (ou justificatif d'impôt sur le revenu, ou avis de situation déclarative de l'année N-1 ou N-2 si N-1 non disponible)
- Justificatif de propriété (avis de taxe foncière, attestation de propriété ou compromis de vente)
- Notification de l'aide Anah Ma Prime Rénov, ou pour un dossier en cours d'instruction Anah, calcul prévisionnel (par exemple : fiche de calcul de l'aide Ma Prime Rénov par le professionnel « Mon Accompagnateur Rénov », ou autre estimatif)

Tout dossier incomplet sera retourné. Nantes Métropole se réserve le droit de réclamer tout autre document justificatif complémentaire.

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Le demandeur

Certifie :

1. Que les renseignements portés sur la présente demande et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts,
2. Avoir pris connaissance du règlement de la subvention Mon Projet Renov - Travaux Maison BBC de Nantes Métropole, et accepte d'être lié par les termes et conditions de ce règlement, Et conserver un exemplaire papier ou informatique du règlement applicable au jour du dépôt de ma demande de subvention, ainsi qu'un exemplaire du présent document (formulaire et engagements),
3. Avoir pris contact avec un conseiller France Renov à la Maison de l'Habitant pour bénéficier de conseils et d'un accompagnement gratuit, et en sécuriser le financement,
4. Que les travaux n'ont pas été commencés au jour du dépôt de la demande auprès de Nantes Métropole,
5. Être propriétaire de ce logement (ou être en cours d'acquisition).

S'engage à :

6. Déposer ou faire déposer toutes les autorisations ou déclarations légales exigées pour la réalisation des travaux concernés (déclaration préalable de travaux, permis de construire...),
7. Occuper ou mettre ce logement en location, à vocation de résidence principale,
8. Rendre visible et lisible, à l'adresse du chantier, le panneau fourni par Nantes Métropole faisant mention du financement de Nantes Métropole avec son logo conformément à la charte graphique de Nantes Métropole,
9. Transmettre les éléments pour paiement de la subvention dans un délai de 3 ans à compter de la date du courrier de notification de l'aide par Nantes Métropole :
 - attestation d'engagement signée avec l'Espace France Renov,
 - étude de maîtrise d'œuvre conforme au règlement,
 - photo(s) du panneau de chantier avec mention du financement de Nantes Métropole, apposé conformément à la charte graphique, en un seul fichier,
 - justificatif de déclaration préalable de travaux, permis de construire...
 - tableau des postes de travaux avec détail des coûts définitifs (modèle de tableau sous format Calc fourni par Nantes Métropole) incluant les factures de maîtrise d'œuvre (en phase étude + en phase chantier), de tests d'étanchéité, de certification, etc. et de tous les postes de travaux de rénovation énergétique, avec précision du taux de mise en œuvre des travaux d'isolation des parois opaques (parois verticales et plafonds) en matériaux issus de la filière des matériaux bio-sourcés pour les travaux de rénovation,
 - attestation de conformité de la mission, sous la forme soit :
 - pour un projet BBC : du label BBC rénovation 2024 validé par un certificateur (ou label ultérieur),
 - pour un projet de rénovation performante non BBC, d'une note du maître d'œuvre (sur le tableau des postes de travaux) attestant :
 - la fin de travaux,
 - la conformité au règlement de la subvention Nantes Métropole,
 - confirmation de l'aide Anah Ma Prime Renov recalculée après travaux,
 - Relevé d'Identité Bancaire au nom du ou des demandeurs (les 2 propriétaires d'un couple par exemple),

Ou en cas d'abandon, à en informer Nantes Métropole dans les meilleurs délais.
(Le délai de 3 ans peut être porté à 5 ans sur justification auprès des services de Nantes Métropole)
10. En cas de sollicitation (facultative) d'un acompte, transmettre les éléments pour paiement de l'acompte :
 - attestation d'engagement signée avec l'Espace France Renov,
 - factures du montant sollicité (ex : factures de maîtrise d'œuvre, de tests d'étanchéité, etc.),
 - Relevé d'Identité Bancaire au nom du ou des demandeurs (les 2 propriétaires d'un couple par exemple),
11. Fournir, à la demande de Nantes Métropole, les données des consommations énergétiques pendant les 3 ans qui suivent l'achèvement du chantier.

Autorise :

12. L'utilisation publique par Nantes Métropole et ses partenaires des photos du projet de rénovation ainsi que des données recueillies à des fins de statistiques, de retours d'expériences et de communication.

Reconnaît que :

13. Seule la décision expresse d'octroi de la subvention par décision de la Présidence de Nantes Métropole engage Nantes Métropole sur le plan juridique et financier.

Fait à _____, le _____

Signature(s) du(des) demandeur(s)

ENGAGEMENTS DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Le maître d'œuvre

Certifie :

1. Avoir pris connaissance du règlement de la subvention Mon Projet Rénov - Travaux Maison BBC de Nantes Métropole, applicable au projet de (nom du/des demandeurs(s))
Et conserver un exemplaire papier ou informatique du règlement applicable au jour du dépôt de la demande de subvention portant sur ce projet, ainsi qu'un exemplaire du présent document (formulaire et engagements),
2. Que sa qualification et sa proposition répondent aux exigences listées dans le règlement de la subvention Mon Projet Rénov - Travaux Maison BBC de Nantes Métropole.
D'autres prestations peuvent être nécessaires pour le bon accomplissement de la mission ou peuvent être proposées en complément.

S'engage à :

3. Attendre la confirmation du propriétaire qu'il a déposé sa demande de subvention auprès de Nantes Métropole avant de commencer les travaux,
4. Respecter la charte graphique de Nantes Métropole (panneau d'information Mon Projet Rénov),
5. Réaliser une mission de maîtrise d'œuvre conforme aux prestations listées dans le règlement de la subvention Mon Projet Rénov - Travaux Maison BBC de Nantes Métropole
(Ces règlements étant évolutifs, il convient de s'assurer de sa bonne connaissance et compréhension du dispositif au regard du projet objet de la présente demande de subvention.)
6. Déposer ou s'assurer que le propriétaire dépose toutes les autorisations ou déclarations légales exigées pour la réalisation des travaux concernés (déclaration préalable de travaux, permis de construire...)

Fait à , le

Signature(s) et tampon de l'entreprise

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier automatisé par la Direction de l'Habitat afin de traiter votre demande et à des fins statistiques. Conformément à la loi informatique et libertés et au règlement européen sur la protection des données, vous pouvez avoir accès aux données vous concernant et demander à les rectifier ou les supprimer en contactant dpd@nantesmetropole.fr.
Toute personne a le droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles, de retirer son consentement, d'en définir le sort après sa mort et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).